



TITRE PROFESSIONNEL

ÉLECTRICIEN·NE D'ÉQUIPEMENT DU BÂTIMENT

+/- 890 HEURES [FORMATION TECHNIQUE ET STAGES EN ENTREPRISE]

Ce titre est enregistré au RNCP 37442 depuis le 02/09/2023 et jusqu'au 01/09/2028

L'électricien·ne d'équipement du bâtiment réalise, à partir des plans et schémas de montage, des travaux d'installation électrique en basse tension [courants forts et courants faibles] pour des bâtiments à usage d'habitation et autres.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation certifiante de niveau 3 de 890h minimum vous prépare aux deux Certificats de Compétences du Titre Professionnel d'Electricien·ne d'Equipement du Bâtiment.

PRÉREQUIS, MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- | Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- | Test de positionnement et entretien individuel à l'entrée en formation. 1 à 2 rentrées par an.
- | Le délai de rentrée en formation dépend de la programmation et des places disponibles : nous consulter pour en savoir plus.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET PROGRAMME DE FORMATION

DEUX CERTIFICATS DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

INSTALLER DES RÉSEAUX D'ÉNERGIE ET DES ÉQUIPEMENTS COURANTS FORTS DANS LES BÂTIMENTS

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties privatives des bâtiments d'habitation.

Procéder aux autocontrôles et à la mise en service de l'installation électrique dans les parties privatives des bâtiments d'habitation.

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les parties communes des bâtiments d'habitation.

Procéder à la mise en sécurité l'installation électrique des bâtiments d'habitation existants.

Installer des réseaux d'énergie et des équipements électriques courants forts dans les bâtiments à usage autre que d'habitation.

COMPÉTENCES TRANSVERSALES : Travailler en équipe ; respecter les consignes du responsable ; manipuler, manœuvrer, avec dextérité des outils et des équipements. Être à l'écoute des différents corps de métier intervenant, respecter le planning d'intervention et être ponctuel.

COMPÉTENCES COMMUNES : Respecter les règles de prévention et de sécurité ; rendre compte oralement à son responsable.

INSTALLER LES RÉSEAUX DE COMMUNICATION, LES ÉQUIPEMENTS COURANTS FAIBLES ET LES SOLUTIONS D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DANS LES BÂTIMENTS

Installer des réseaux de communication d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Installer des équipements de sûreté et de sécurité d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Installer des équipements d'automatisme et de confort d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

Installer des équipements et solutions d'efficacité énergétique d'un bâtiment à usage d'habitation et autres.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- | Pédagogie de la découverte basée sur l'expérimentation : cas à traiter, mise en situation.
- | Alternance de travaux pratiques en atelier et apports théoriques.

MODALITÉS DE LA FORMATION

- | Formation dispensée en majorité en atelier équipé et en salle.
- | Deux périodes de stage en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- | A l'entrée en formation, un entretien individuel et un test de positionnement sont organisés afin de valider le projet professionnel.
- | Évaluations en cours de formation : afin de voir la progression de l'acquisition des compétences.
- | Évaluations de stage.
- | Présentation à l'examen au titre professionnel d'EEB et à l'habilitation électrique B1V.
- | À l'issue de la formation, une attestation de formation et un livret de compétences sont délivrés.

CERTIFICATION

- | Titre professionnel inscrit au RNCP de niveau 3 selon la nouvelle nomenclature.
- | Livret des évaluations en cours de formation et dossier professionnel.
- | Questionnaire professionnel, mise en situation professionnelle et entretien final avec un jury composé de deux professionnels. Durée de l'épreuve : 16h50
- | Équivalences : aucune.

SUITES DE PARCOURS

Entreprises générales d'électricité ou spécialisées en installation électrique, agences d'emploi, services travaux et entretien de collectivités, entrepreneuriat, etc.

FINANCEMENT ET TARIFS

- | CPF [code 244620], CPF de transition [ex CIF], Plan de développement des compétences, AIF Pôle Emploi, Conseil Régional, financement personnel [tout ou partie].
- | À partir de 10 514 €, selon plan individuel de formation (tarif à titre indicatif, prise en charge partielle ou totale possible). Nous consulter pour de plus amples informations.

LIEU DE LA FORMATION

10A AVENUE DU 11 NOVEMBRE 1918 - 69 200, VÉNISSIEUX

- | Atelier outillé adapté au métier préparé.
- | Salle de formation équipée d'outils numériques.
- | Espace de restauration sur place : coin cuisine équipée pour prendre son repas sur place.
- | Espace ressources documentaires numérisées.

CONTACT

09 50 00 60 80

contact@lesclesdelatelier.fr

www.lesclesdelatelier.fr



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Veuillez contacter la référente handicap afin d'identifier d'éventuels aménagements : pc@lesclesdelatelier.fr

Niveau et/ou domaine d'activité : Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019) Convention(s) : Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant plus de 10 salariés) du 8 octobre 1990. Etendue par arrêté du 8 février 1991 JORF 12 février 1991. Convention collective nationale des ouvriers employés par les entreprises du bâtiment visées par le décret du 1er mars 1962 (c'est-à-dire occupant jusqu'à 10 salariés) du 8 octobre 1990. Code(s) NSF : 255s--Bobinage, câblage, assemblage, installation, pose de circuits et équipements électriques électroniques.

Fiche(s) Rome de rattachement : F1602 Électricité bâtiment

